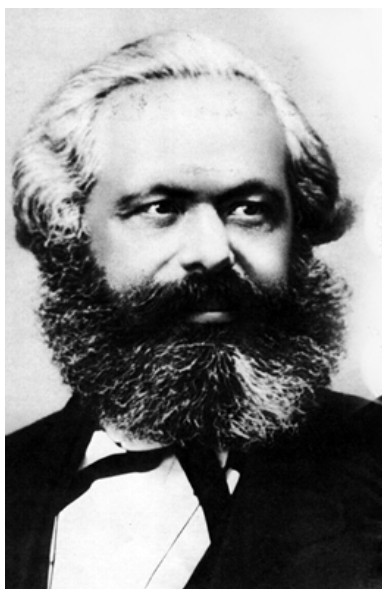


<https://ricochets.cc/POUR-UNE-SOCIETE-EGALITAIRE-ET-JUSTE.html>



POUR UNE SOCIETE EGALITAIRE ET JUSTE

- Les Articles -



Date de mise en ligne : vendredi 7 décembre 2018

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Puisque l'État est une machine répressive qui va à l'encontre des libertés, il faut la suppression de l'État, condition incontournable pour l'avènement d'une société égalitaire et juste. Le dépérissement de l'État doit passer par plusieurs étapes :

Prise du pouvoir par le prolétariat : celui-ci soit s'empare des principaux leviers de commande de l'État (armée, police, administration, capitaux, banques), soit supprime l'État (divergence au sein des marxistes sur ce point).

Ensuite, il faut passer par une phase où les travailleurs détiennent l'ensemble du pouvoir (parfois appelée « dictature du prolétariat »). Cette dictature du prolétariat est doublement légitime d'après le marxisme, parce qu'elle est le pouvoir des anciennes masses exploitées, et qu'elle permet de mettre fin à la division de la société en différentes classes sociales, permettant ainsi une véritable égalité.

Dans l'hypothèse léniniste de « l'État prolétarien », il faut que ce dernier disparaisse peu à peu. Seulement, on rencontre là un problème très difficile : comment gérer la vie sociale sans dominer, comment organiser sans exploiter ? Au fond, comment réaliser une vraie démocratie ? Pour cela, Lénine disait s'inspirer des mesures prises par la Commune de Paris en 1871 qui étaient les suivantes : tous les représentants politiques de la collectivité étaient élus au suffrage universel direct (moins de représentativité politique), étaient révocables à tout instant (les mandats politiques étant les plus courts possibles) et considérés comme personnellement responsables de leurs actions. Leurs charges politiques ne leur apportaient aucun avantage particulier : le ministre ayant le même salaire qu'un ouvrier.

Le but est de parvenir à une société libre, égalitaire et fraternelle, débarrassée des rapports de hiérarchie, du travail salarié, des États et des frontières, et de toute forme d'aliénation.